



De l'Allier **aux** Grandes Écoles

*Une association pour l'égalité des chances et
le développement du territoire bourbonnais.*

Qui sommes-nous ?

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2018, alors élève en première générale, je m'interrogeais, **comme nombre de mes camarades bourbonnais**, sur ma capacité à intégrer un cursus sélectif de l'enseignement supérieur.

Cependant, j'eus la chance d'échanger avec Jean d'Andlau, fondateur de **De l'Allier aux Grandes Écoles**, à l'occasion de son intervention dans mon lycée. Jean me convainquit que j'avais la légitimité d'intégrer un cursus sélectif. En 2019, je réussissais le concours de Sciences Po Paris.

Si je me permets de raconter ce moment de vie personnelle, c'est pour montrer combien **l'action de notre association compte pour de nombreux jeunes du territoire**.

Avec notre **dispositif de bourses**, dont le présent document détaille les modalités de financement, nous souhaitons faire encore plus pour la jeunesse bourbonnaise.

Rejoignez-nous pour construire, ensemble, l'avenir de notre territoire !

Bonne lecture,

Antoine Moulai

UNE AVENTURE COLLECTIVE

Notre association **De l'Allier aux Grandes Écoles (DAGE)** rassemble des étudiants et diplômés du territoire bourbonnais bénévoles et engagés pour l'égalité des chances et le développement économique du département. **DAGE est soutenue par Madame Nathalie Roret, directrice de l'École Nationale de la Magistrature et originaire de l'Allier !**

Parmi ses adhérents, des **mentors** accompagnent les **lauréats** de notre dispositif de bourses et **tous les lycéens** souhaitant être soutenus lors de leur orientation vers des cursus ambitieux de l'enseignement supérieur.

Le **bureau** de l'association est composé de **8 membres actifs** dont notre président (Antoine Moulai), notre trésorière (Charlotte Marion) et notre secrétaire générale (Elisa Bonef).

DAGE est une aventure collective. Elle fédère les habitants du territoire bourbonnais en créant des **liens de solidarité forts et durables** entre ses membres étudiants et diplômés, la communauté lycéenne et les entreprises de l'Allier.

Notre association

UN CONSTAT

Malgré d'**excellents résultats au baccalauréat**, les lycéens de l'Allier se distinguent par un **retard dans l'accès à l'enseignement supérieur sélectif**. Ce constat n'impacte pas seulement des trajectoires individuelles, il **affaiblit le territoire** en le privant des compétences nécessaires à son développement économique.

Cette faible représentation des Bourbonnaises et des Bourbonnais dans les filières sélectives s'explique par des **obstacles concrets** : le manque d'accès à l'information, l'éloignement géographique et social, une forme d'autocensure et les **freins financiers**.

NOTRE ACTION

Depuis 2017, notre association **De l'Allier aux Grandes Écoles** agit pour **rattraper ce retard d'accès à l'enseignement supérieur** et **renforcer le tissu économique** du département.

Notre action se structure en **3 axes** :

- 1** **agir pour l'égalité des chances** en intervenant auprès des élèves du territoire afin de les informer, les mentorer et les encourager à être ambitieux dans leur orientation ;
- 2** **féderer les étudiants et diplômés du département** ;
- 3** **créer les conditions d'un retour au territoire bourbonnais** en resserrant les liens entre les diplômés et les entrepreneurs de l'Allier.

UN MOUVEMENT NATIONAL

Parce que ces problématiques concernent d'autres territoires, notre association fait partie de la fédération nationale **Des Territoires aux Grandes Écoles** (DTGE).

Constituée de **60 associations locales** et rassemblant plus de **1 500 adhérents**, DTGE est reconnue à l'échelle nationale en tant qu'acteur majeur de l'égalité des chances et du développement économique des territoires.

Notre dispositif de bourses

UNE AMBITION

Pour que les fragilités financières et les coûts liés à l'éloignement des cursus sélectifs ne soient plus un frein à l'orientation des jeunes de notre territoire, notre **association reconnue d'intérêt général** a étendu son action en déployant un **dispositif de bourses**.

Depuis **2021**, notre dispositif offre aux jeunes Bourbonnaises et Bourbonnais méritants l'opportunité de poursuivre leurs études dans un **parcours d'excellence** grâce à notre **soutien financier**.

Nous avons pour ambition de faire de notre dispositif de bourses un **vecteur puissant d'égalité des chances** et de **motivation** pour les lycéens du territoire ainsi qu'un **vivier de recrutement** pour les entreprises locales.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Afin de garantir la réussite de tous nos lauréats, nous leur proposons un **accompagnement global pendant 2 ans**. Il repose sur **2 piliers** :

- 1** chaque lauréat reçoit une bourse de **6 000€** sur 2 ans (3 000€ chaque année) ;
- 2** un **suivi personnalisé** de chaque boursier est assuré par un adhérent de notre communauté bourbonnaise.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Chaque lycée conventionné du département transmet à notre association les **dossiers** de candidature des **élèves identifiés par l'équipe de direction et les enseignants**.

Dans le cadre d'un **entretien en visioconférence** enregistré, chaque candidat présente son parcours scolaire et son projet académique et professionnel.

Sur la base du dossier transmis et de l'entretien oral, étudiés au regard de nos critères de sélection valorisant **l'excellence** et **l'ambition**, notre jury désigne les lauréats du dispositif de bourses. Les **financeurs** sont **membres de droit de notre jury**.

Les **critères de sélection** sont : **l'excellence des résultats académiques**, la **nécessité de l'aide financière** pour poursuivre des **études ambitieuses** et la motivation du candidat.

Témoignages de lauréats

LÉA CHAMPAGNAT - PROMOTION 2021

« Je m'appelle Léa, je suis originaire de Saint-Pourçain-sur-Sioule, dans l'Allier.

Grâce à la bourse de De l'Allier aux Grandes Écoles, j'ai commencé sereinement mes études supérieures. En effet, la bourse m'a permis de subvenir aux dépenses auxquelles une étudiante doit faire face. Leur accompagnement dans mon cursus universitaire a facilité mon intégration au sein de la faculté de pharmacie de Clermont-Ferrand.

Actuellement en quatrième année de pharmacie, je souhaite, plus tard, m'installer en tant que pharmacienne titulaire dans mon département.

Depuis septembre 2024, je contribue, à mon tour, aux actions du bureau de l'association afin de permettre aux lycées du département de bénéficier de cette aide précieuse pour la réussite académique de tous les jeunes talents du département. »

NOAN KERCOFF - PROMOTION 2022

« Je m'appelle Noan Kercoff et je suis actuellement en école d'ingénieur à Eurecom.

Je suis originaire de Saint-Rémy-en-Rollat, un petit village près de Vichy. J'ai été élève au lycée Albert Londres de Cusset. Ensuite, j'ai été admis en classe préparatoire MPSI au lycée Balise Pascal à Clermont-Ferrand en première année puis en MP en deuxième année.

J'ai préparé les concours pour entrer dans une grande école d'ingénieur et ai intégré l'école du numérique Eurecom en passant le concours Mines-Ponts/IMT.

J'ai été un bénéficiaire de la bourse d'excellence et de l'accompagnement de De l'Allier aux Grandes Écoles pendant mes années en classe préparatoire. Cette bourse m'a permis de me concentrer pleinement sur mes études et de ne pas me préoccuper de mes dépenses quotidiennes.

De plus, j'ai été très bien accompagné durant ces deux années par un parrain à l'écoute et toujours présent dès que j'avais besoin d'aide.

Depuis septembre 2024, je suis membre du bureau de l'association pour aider, à mon tour, les jeunes de l'Allier à poursuivre leurs rêves les plus ambitieux. »

Notre action en chiffres

Rapport d'activité adopté en assemblée générale le 09/11/2024

UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, nos membres ont poursuivi et **intensifié leur engagement** en faveur de l'**égalité des chances** autour d'**actions concrètes** afin d'accompagner les élèves de l'Allier dans leurs projets d'orientation.

Fort de l'engagement de ses membres pour dynamiser son audience en ligne et renforcer ses partenariats avec les établissements scolaires (**4 conventions de partenariat** en cours de renouvellement), **notre association a poursuivi sa croissance.**

600

collégiens et lycéens informés
lors de nos interventions

10

jeunes mentorés par nos
membres dans le cadre d'un
accompagnement sur-mesure

18

étudiants et diplômés bourbonnais
formant un **réseau croissant de**
bénévoles engagés

3

lauréats de notre dispositif de
bourses désignés en 2024

14

lauréats de notre dispositif de
bourses depuis son lancement

84 000 €

versés depuis 2021 dans le cadre
de notre **dispositif de bourses**

Notre financement

NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement, i.e. les **actions régulières** de l'association (hors dispositif de bourses) sont financées par les **cotisations des adhérents** et par **aides au fonctionnement ponctuelles** de partenaires locaux.

En **2025**, notre fonctionnement sera également financé par les intérêts de notre fonds bourses placé sur un Livret A associatif. En effet, notre ambition est de flécher l'ensemble de nos subventions vers le financement du dispositif de bourses.

NOTRE DISPOSITIF DE BOURSES

Notre dispositif de bourses repose sur les **liens de solidarité locaux**. En effet, nos **bourses** sont financées par les **dons des entreprises et mécènes du territoire bourbonnais**.

Nous ne comptons **aucun salarié**. Nos **dépenses de fonctionnement** sont **indépendantes** du dispositif de bourses. **Chaque don est ainsi alloué au financement du dispositif de bourses.**

Reconnue **d'intérêt général**, nos **donateurs** bénéficient de **réductions d'impôts** :

60% pour les **entreprises** ;

66% pour les **particuliers** ;

75% pour les personnes assujetties à l'**impôt sur la fortune immobilière (IFI)**.

Chaque lauréat s'engage moralement à soutenir à son tour le dispositif au cours de sa vie professionnelle : à terme, une **boucle vertueuse d'autofinancement** est ainsi créée.

NOS DONATEURS, ACTEURS D'UN DISPOSITIF TRANSPARENT

Tous nos **donateurs** sont **acteurs** du dispositif. Ils sont **membres de droit du jury d'attribution** des bourses et sont **informés de la gestion financière** de notre dispositif.

Dès l'achèvement du processus de sélection des lauréats du dispositif de bourses, notre association transfère les fonds nécessaires à la **fondation de notre fédération nationale**, hébergée par la **Fondation de France**. Les **versements aux lauréats** sont effectués par la **Fondation de France**.

Les entreprises donatrices

UN LIEN FORT ET DURABLE

Les entreprises donatrices et DAGE sont liées par une **convention de financement**.

Elle formalise et organise les modalités du partenariat de financement. Elle contribue à créer un **lien fort et durable** entre l'entreprise donatrice, l'association et les lauréats de son dispositif de bourses.

Dans le cadre de cette convention de financement :

- 1** notre association s'engage à **allouer 100% du don au dispositif de bourses** ;
- 2** DAGE garantit une **gestion transparente** des fonds en transmettant à l'entreprise partenaire ses **rapports d'activité et financiers détaillés** ;
- 3** notre association mobilise ses outils de **communication** pour **promouvoir** le partenariat et le soutien de **l'entreprise donatrice** ;
- 4** l'entreprise donatrice est **membre de droit du jury d'attribution des bourses** ;
- 5** notre association propose l'organisation d'une visite de l'entreprise et la mise en place d'un système de mentorat entre des salariés de l'entreprise et les lauréats pour **renforcer les liens entre diplômés et entreprises du territoire**.

La convention de financement peut être **adaptée** en fonction de la situation et des **besoins de l'entreprise donatrice**.

Pour obtenir la **version projet de notre convention de financement**, vous pouvez nous contacter via les canaux de communication indiqués à la fin du présent document.

Rapport financier 2024

Adopté en assemblée générale le 29/01/2025

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

Le compte de résultat présente l'ensemble des dépenses et recettes des 2 budgets indépendants (fonctionnement et bourses) de l'association au cours de l'année 2024.

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Frais de tenue de compte..... 13,05 €	Adhésions..... 198 €
Déplacements interventions..... 103,5 €	
Vie de l'association..... 150,92 €	
Voyage Égalité des chances..... 397,8 €	
Représentation institutionnelle..... 40 €	
Solde fonctionnement : - 705,27 + 198 = - 507,27 €* 	
BOURSES	
DÉPENSES	RECETTES
0 €**	Subvention partenaire local..... 1 000 €
Solde bourses : - 0 + 1 000 = + 1 000 €	
SOLDE TOTAL : + 492,73 €	

*Déficit financé par une aide au fonctionnement attribuée par un partenaire local en 2021.

**En 2024, DAGE a attribué 3 bourses : 2 financées par une donation auprès de la fondation DTGE ; 1 financée par nos partenaires locaux (fonds transférés en 2022 à notre fondation).

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Frais de tenue de compte..... 15 €	Adhésions..... 250 €
Déplacements interventions..... 150 €	Intérêts Livret A..... 220 €
Vie de l'association..... 120 €	
Représentation institutionnelle..... 50 €	
Communication..... 50 €	
Solde fonctionnement : - 385 + 470 = + 85 €	
BOURSES	
DÉPENSES	RECETTES
2 bourses 25' (2x0,5x6000)* 6 000 €	Subventions locales (2 bourses)..... 12 000 €
1 bourse 24' (1x05,x6000)..... 6 000 €	
Solde bourses : - 12 000 + 12 000 = 0 €	
SOLDE TOTAL : + 85 €	

*Pour chaque bourse, la seconde partie (3 000€) sera versée en 2026.

Nous contacter

Vous êtes intéressé par les actions de notre association ? Vous souhaitez échanger avec nos membres et financer notre dispositif de bourses ?

N'hésitez pas à nous contacter via notre messagerie électronique :


contact.dage03@gmail.com

Pour suivre nos actions, nous vous invitons à consulter notre **site Internet** et à nous rejoindre sur nos **réseaux sociaux** :

 <https://delallierauxgrandesecoles.com/>

 @dage_asso ;

 @dage_asso ;

  De l'Allier aux Grandes Écoles.

